



92 %
Taux de satisfaction
des dernières
formations 2022

Formation au Brevet Initiateur.trice Mobilité à Vélo

L'essor de l'usage du vélo dans une démarche de déplacement au quotidien génère des besoins de formation à la pratique auprès de tous les publics. De plus en plus d'acteurs concernés par cette thématique souhaitent professionnaliser leur approche.

Sur la base du référentiel national établi par l'Instance de Coordination pour l'Apprentissage de la Mobilité à Vélo (ICAMV), **la FUB propose chaque année, partout en France, de multiples sessions de formation d'Initiateur.trice Mobilité à Vélo !**





Objectifs pédagogiques

Savoir conduire des séances de vélo-école, transmettre les connaissances nécessaires pour se déplacer à vélo aux adultes comme aux enfants, en autonomie et dans la circulation.

- **Former différents publics (enfants, adolescents ou adultes)** à la mobilité à vélo en circulation et animer des activités de découverte, d'initiation et d'éducation à la pratique du vélo en ville.

- **Concevoir et animer des séances d'apprentissage** de la mobilité à vélo.

- **Savoir encadrer** un groupe à vélo.

Une formation conçue pour :

Bénévoles d'associations d'usagers du vélo, agents de la fonction public, responsables sécurité routière, enseignants, animateurs, éducateurs et professionnels du secteur social, forces de l'ordre, responsables d'auto-écoles, demandeurs d'emploi.

À noter : maximum de 12 stagiaires par session.

NB : la formation au brevet IMV ne se suffit pas à elle-même pour encadrer de l'apprentissage à la mobilité à vélo contre rémunération (c'est-à-dire pour les salariés et auto-entrepreneurs).

Prérequis

- Avoir une **bonne maîtrise de la conduite du vélo**.

- **Être majeur** le jour de l'entrée en formation.

- **Être détenteur obligatoirement du PSC-1 de moins de 5 ans** (prévention et secours civique de niveau 1) ou d'un diplôme offrant équivalence (SST, PSE 1, PSE 2, SSIAP, SC1, SC2).

Modalités d'accès

- **Validation du profil stagiaire** par dossier d'inscription.

- **Validation du projet personnel** par le dossier d'inscription.

Temps de formation

24h réparties sur 3 à 4 jours de formation.

Modalités d'évaluation

- Présence et **participation assidue** tout au long des 24 heures de formation.

- **Réussite au QCM** des connaissances techniques de la formation.

- **Validation de la grille d'observation** de la pratique sur la prise en charge d'un public dans la mobilité à vélo.

La validation du questionnaire et des prérequis permet la délivrance de l'attestation de formation IMV.

Délais d'accès

La FUB s'engage à réaliser ces formations chaque année, à un rythme minimum d'une formation tous les deux mois, dans toute la France.

Formateur.trice

L'équipe nationale des formateurs de la FUB est composée de personnes expérimentées titulaires du **CQP Educateur Mobilité à Vélo ou de tout diplôme supérieur** (BGJEPS, DEJEPS...), et / ou titulaires du brevet IMV pouvant justifier en sus d'au moins 1 année d'expérience en tant qu'Initiateur.trice Mobilité à Vélo au sein d'une vélo-école.

Votre formation « clé en main »

Si vous souhaitez former vos équipes, la FUB, en tant qu'organisme de formation certifié, vous propose une solution sur votre territoire en mobilisant deux formateurs de son équipe nationale.

Coût de la formation

Les frais pédagogiques de formation au brevet Initiateur.trice Mobilité à Vélo s'élèvent à 800€*. Des réductions sont possibles pour les bénévoles et adhérents. Pour en bénéficier, merci de contacter la FUB.

* Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais de transport, de restauration et d'hébergement qui restent à la charge du stagiaire.

Méthodes et outils

Dans un premier temps, des **enseignements théoriques interactifs** seront dispensés afin d'actualiser les connaissances des stagiaires sur les aspects techniques et juridiques (ateliers de travail, études de cas...).

Diverses **techniques pédagogiques** seront mises en œuvre pour **confronter les stagiaires à des situations réelles** avec des publics en situation d'apprentissage ou de remise en selle.

Moyens à disposition

Salle de formation, matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur), atelier mécanique et outillage, parc de vélos de ville (sous réserve), matériel pédagogique, outils pédagogiques (carte mentale...), équipe de formateurs qualifiés (brevet d'État, encadrant sport adapté).

Contenu de la formation



Montages possibles pour une prise en charge financière de la formation

Pour les salariés et les demandeurs d'emploi, la FUB se porte organisme de formation lors d'une session Initiateur.trice Mobilité à Vélo. Une prise en charge peut être demandée à **un Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend votre employeur ou à Pôle Emploi.**

La FUB vous adressera tous les éléments nécessaires à cette prise en charge :

- devis / facture,
- convention de formation,
- programme de formation,
- convocation à la formation et attestation de présence sur demande.

Une **convention de formation** établie par la FUB sera signée entre les deux parties : votre structure et la FUB. À l'issue de la formation, il sera remis à chaque stagiaire :

- une facture acquittée,
- une attestation de présence,
- une copie de la feuille d'émargement.

Pour plus d'informations sur les prises en charge, vous pouvez prendre contact avec la FUB.

Pour toute demande spécifique (personne en situation de handicap), merci de contacter la FUB.

Contacts :

www.fub.fr/imv
valoecole@fub.fr

Amélie ALIEV - a.aliev@fub.fr
Assistante pédagogique - FUB

Anaïs TREMOULET - a.tremoulet@fub.fr
Chargée de mission formation - FUB



Témoignages

"J'ai pu, grâce à cette formation, aider à la réalisation d'une session du dispositif 'Savoir Rouler à Vélo' au printemps 2021 avec les classes de CM2 de ma commune."

Jacques Barbé

Bénévole de l'association MDB Bures sur Yvette (Essonne)

"Les deux formatrices ont été très pédagogiques. Les ateliers pratiques ont permis de se projeter autant dans le dispositif du Savoir Rouler à Vélo auprès des enfants qu'auprès de petits groupes d'adultes."

Myriam Jackel

Animatrice de la Boîte à Vélo à Chenôve (Côte d'Or)

"J'ai appris de bonnes bases pédagogiques. Les formateurs favorisent le partage et la mutualisation des compétences."

Delmas Denis

Bénévole de l'association Croco Vélo à Nîmes (Gard)

"J'ai apprécié la complémentarité entre les aspects théoriques variés et les mises en situation concrètes avec un public divers. Je retiens l'importance de fixer des objectifs pédagogiques et de rester flexible pour s'adapter constamment au public."

Aurore Coincé

Bénévole de l'association EDEN à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

